Secrétariat du Grand Conseil

QUE 1448

Question présentée par le député : M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 27 novembre 2020

Question écrite urgente Logements pour les plus démunis vacants

L'hiver approche avec ses avantages et ses inconvénients. Nous aurons des citoyens précarisés qui seront dans la difficulté faute de logements décents.

Il appert que la commune de Satigny se trouve avoir des studios disponibles et libres dans un lieu poétique, à La Ferme du Vignoble.

24 studios attendent avec impatience des locataires.

Cependant, les autorités de ladite commune refusent d'accueillir des citoyens précarisés et accompagnés par l'Hospice général sous de faux prétextes que la décence m'interdit de citer dans la présente.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- Est-ce que l'Hospice général est toujours à la recherche de logements ?
- Dans l'affirmative, pourquoi ne pas profiter d'un établissement qui met à disposition 24 studios dans un cadre bucolique?
- Est-ce que les motifs sont d'ordre politique?
- Est-ce que les autorités de la commune de Satigny s'opposent à la venue de citoyens encadrés par l'Hospice général?